



COMMUNE d'ILLHAEUSERN

* * * * *

**PROCÈS -VERBAL des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune d'ILLHAEUSERN**

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 14
Conseillers présents : 13

Séance du 06 Juillet 2015

L'an deux mil quinze, le six juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Illhaeusern était réuni en séance ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de :

Monsieur Bernard HERZOG, Maire.

Étaient présents : MM. Hervé DOSCH, Robertino GIULIANO, Denis PLATZ, Adjoints, MM Marc FEUERBACH, Hubert MEYER, David MULLER, Philippe MULLER, Thomas SCHNEIDER, Christian TEISSIER, Philippe UHL, conseillers municipaux - MMES Dominique PINSUN, Tania TREIBER, conseillères municipales.
Membres absents excusés : MME Evelyne SIBILLE
Membre absent non excusé :
Secrétaire de la Séance : M. Thomas SCHNEIDER

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu du 02 Juin 2015 ;
- 2) Echanges de parcelles ;
- 3) Acquisition d'un véhicule pour le CPI d'Illhaeusern ;
- 4) Divers.

M. le Maire ouvre la séance à vingt heures, souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents. Sur ce, il passe immédiatement à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

1- Approbation du compte rendu du 02 Juin 2015 :

Le procès verbal de la séance du 02 Juin 2015 n'appelle pas d'observations de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

2 – Echanges de parcelles :

M. le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet d'échange de terrains entre les consorts HAEBERLIN et la commune dans le cadre de la création de la voirie d'accès à la future AFUA « Les Fleurs ».

Les consorts HAEBERLIN remettront à la commune les parcelles sises section 06 n° 32, 417 et 114 pour une surface totale de 3,31 ares. En contrepartie, la commune remettra aux consorts HAEBERLIN une emprise d'une surface identique issue du domaine privé et public de celle-ci.

Etant précisé que cette emprise doit faire l'objet au préalable d'un arpentage et d'un déclassement avec dispense d'enquête publique puisque l'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie (article L.141-3 du code de la voirie routière).

L'échange de ces terrains aura lieu sans soulte de part et d'autre.

Il est proposé au conseil municipal d'établir l'acte en la forme administrative ; les frais, droits et émoluments y afférents seraient à la charge de la commune ainsi que les frais de géomètre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'échanger avec les consorts HAEBERLIN les parcelles sises section 06 n° 32, 417 et 114 pour une surface de 3,31 ares et après s'être prononcé pour son déclassement sans enquête publique, contre une emprise d'une surface équivalente issue du domaine privé et public de la commune d'Illhaeusern ; sollicite un géomètre pour le document d'arpentage ; précise que cet échange aura lieu sans soulte de part et d'autre, et que l'établissement de l'acte d'échange aura lieu en la forme administrative, la commune ayant à sa charge les frais, droits et émoluments y afférents ainsi que les frais de géomètre ; précise que M. Denis PLATZ, adjoint au Maire, aura la qualité de signataire au nom de la commune et M. Bernard HERZOG, Maire, en tant qu'autorité administrative authentifiera l'acte ; autorise MM. Denis PLATZ et Bernard HERZOG à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

Décision adoptée à l'unanimité.

3 – Acquisition d'un véhicule pour le CPI d'Illhaeusern :

M. le Maire expose à l'Assemblée que le véhicule des pompiers de marque MAGIRUS et datant de 1977 doit être remplacé.

Il conviendrait donc d'acquérir un autre véhicule utilitaire pour les besoins de la commune.

A cet effet une ligne budgétaire de 40.000 € TTC a été ouverte au budget général 2015 – article 21568 section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir un nouveau véhicule pour le CPI d'Illhaeusern pour un montant de 40.000 € TTC maximum ; sollicite l'aide financière du SDIS du Haut-Rhin ; autorise M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Décision prise à l'unanimité.

4 – Divers :

Les comptes rendus suivants ont été donnés :

- réunion du 17 juin concernant le projet de création d'un SIVU pompiers entre Guémar et Illhaeusern (Hervé DOSCH) ;
- conseil d'école du 23 juin (Denis PLATZ) et compte-rendu du 30 juin concernant les perspectives d'évolution des effectifs scolaires sur les 3 années à venir et solutions évoquées pour pallier à une éventuelle fermeture de classe (Bernard HERZOG) ;
- réunion du syndicat mixte du Niederwald du 02 juillet (Denis PLATZ) ;

M. le Maire fait le point sur l'AFUA et présente le projet de division parcellaire.

M. Hervé DOSCH informe l'assemblée que des travaux ont débuté à l'école. Il s'agit du déplacement du coffret gaz et d'un poteau France Telecom pour création d'un arrêt minute et rénovation de clôtures.

M. Denis PLATZ évoque le projet d'organiser une journée citoyenne l'année prochaine. Une commission chargée du dossier sera créée prochainement.

M. le Maire propose une rencontre à mi-chemin avec Collonges dans le cadre du jumelage les 19 et 20 septembre prochains.

Communication est donnée des dernières demandes d'urbanisme déposées depuis la dernière réunion ainsi que les dernières demandes de déclaration d'intention d'aliéner.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu courant septembre, la date restant encore à définir.

La séance est close à 22 h 20